

Guide de l'exposant

2023

EXPO JE COURS QC

REMISE DES DOSSARDS ET SALON DES EXPOSANTS



Table des matières

LIEU DE L'EXPO JE COURS QC	2
Adresse	2
Contacts sur place	2
Débarcadère	2
Stationnement	3
HORAIRE	4
CONFÉRENCE DE PRESSE	4
HEURES D'OUVERTURE	4
DÉMONTAGE	4
Procédure de démontage à la fermeture de l'Expo Je Cours Qc	4
SERVICES ET LOCATIONS	5
Services d'exposition ABP	5
Électricité	5
Internet	5
Manutention	5
Gestion de colis (expédition)	6
Entreposage	6
Échantillons alimentaires et service alimentaire	7
RÈGLEMENTS D'EXPOCITÉ	7
Service de prévention des incendies	7
Adhésifs autorisés	8
Ballons et confettis	8
Distribution d'autocollants	8
Concours	8
RAPPEL - Cadeaux pour les bénévoles	9

Cher exposant,

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Expo Je Cours Qc dans le cadre du Marathon Beneva de Québec présenté par Montellier.

Dans ce guide de l'exposant, vous trouverez toutes les informations utiles pour l'**Expo Je Cours Qc**.

SVP bien lire attentivement !

N.B. : Pour les exposants qui transfèreront leurs installations sur **le site d'arrivée** après l'Expo Je Cours Qc, veuillez bien lire le **Guide de l'exposant du site d'arrivée** également.

LIEU DE L'EXPO JE COURS QC

Adresse

ExpoCité - Centre de foires de Québec, Salle E
250-A, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1L 5A7

Contacts sur place

Jeudi 28 septembre et vendredi 29 septembre
Christian Rodrigue : 418-271-5609

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
Guillaume Fillion : 418 670-5796

Débarcadère

Le débarcadère de la salle E du Centre de foires de Québec est accessible via le stationnement P10 d'ExpoCité.

Voici comment vous y rendre : [Stationnement P10](#)

Veuillez d'abord vous présenter comme exposant à la guérite donnant accès au P10.

Ensuite, présentez-vous à l'entrée des livraisons et des expéditions à la porte 21-A afin d'aviser le chef de quai de votre arrivée. Il vous assignera un quai parmi les portes 16 à 20. Ces quais sont appropriés pour tout type de véhicule et de camion.

Aucun autre déchargement ou chargement de véhicule ne sera autorisé ailleurs. Ne pas utiliser les portes principales ou autre quai du Centre de foires de Québec.

Ces endroits sont à votre disposition uniquement pour décharger et charger vos véhicules temporairement, aucun stationnement n'y est permis et vous devez libérer l'endroit le plus rapidement possible.

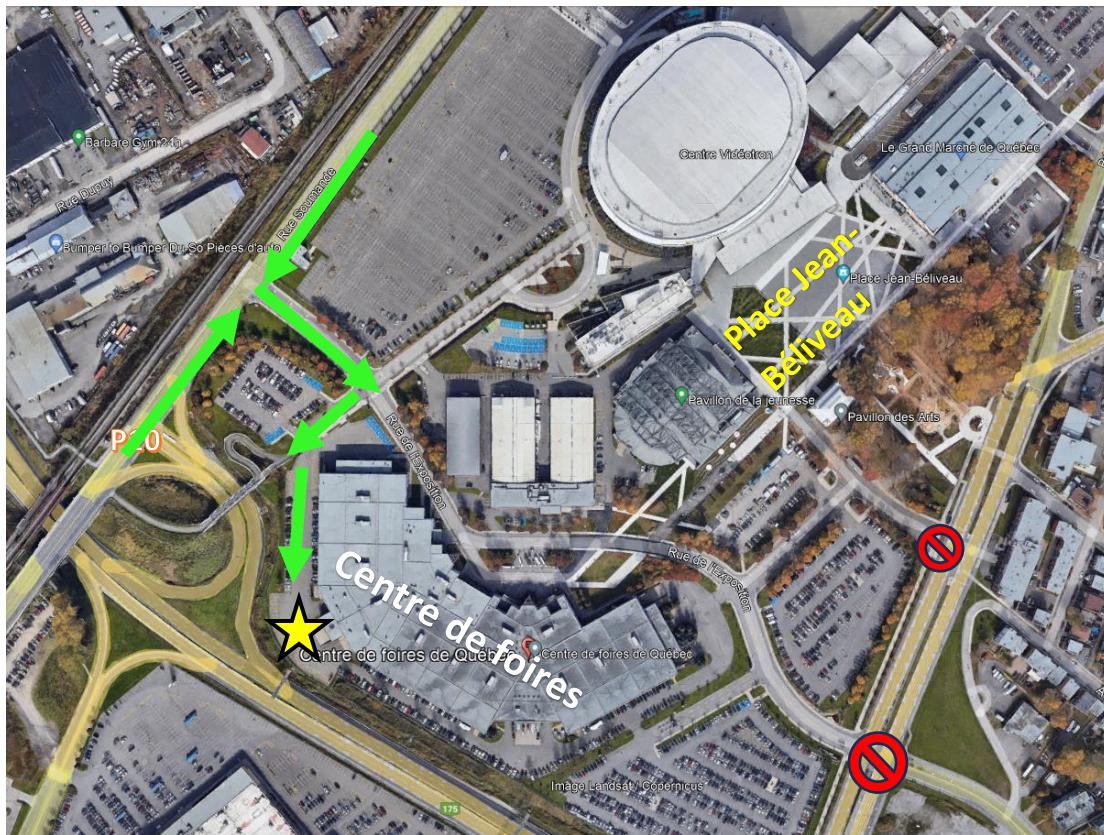
Stationnement

Vous serez invités à vous stationner dans le stationnement P10, derrière le débarcadère, durant toute la période de l'événement.

Lors de certaines périodes de montage et de démontage, le P10 sera gratuit pour les exposants. Lors des journées d'opération de l'événement, soit le vendredi 29 septembre, le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre, des frais de 15\$ seront applicables.

Veuillez mentionner à la guérite que vous êtes exposants et vous aurez un billet donnant deux droits de retour à votre stationnement. Il est important de conserver votre billet si vous devez quitter et ensuite revenir.

Plan d'accès



À ce point d'arrivée, veuillez annoncer votre présence à la porte 21-A et attendre les indications pour accéder au débarcadère.



L'accès se fait par la rue Soumande seulement.

HORAIRE

MONTAGE

Jeudi	28 septembre 2023	De 14 h à 21h
Vendredi	29 septembre 2023	De 7h à 10 h

CONFÉRENCE DE PRESSE

Vendredi	29 septembre 2023	De 11 h à 12 h
----------	-------------------	----------------

HEURES D'OUVERTURE

Vendredi	29 septembre 2023	De 12 h à 20 h
Samedi	30 septembre 2023	De 10 h à 18 h

DÉMONTAGE

Samedi	30 septembre 2023	De 18 h à 22 h
--------	-------------------	----------------

Procédure de démontage à la fermeture de l'Expo Je Cours Qc

1. Démontez, rassemblez et emballez votre matériel. Conservez les allées libres pour la circulation. Laissez votre espace propre et utilisez les bacs à déchets et de recyclage à votre disposition.
2. Une fois votre kiosque démonté et votre matériel entièrement prêt à sortir, signifiez à Guillaume Fillion que vous êtes prêt à aller chercher votre véhicule. L'accès au débarcadère est autorisé uniquement une fois votre matériel prêt à charger.
3. Stationnez votre véhicule temporairement au quai assigné par le responsable du débarcadère et procédez rapidement au chargement de votre matériel.
4. Lorsque le chargement de votre matériel est terminé, libérez le quai pour laisser l'espace à un autre véhicule.

SERVICES ET LOCATIONS

N.B. : Vous devez absolument prévoir vos services et vos locations d'ici au 27 septembre en complétant les bons de commandes appropriés. Si vous ne prévoyez pas ce dont vous avez besoin d'ici à cette date limite, il se peut que les services requis ne soient pas disponibles le jour de l'événement.

Services d'exposition ABP

Les commandes de matériel complémentaire (mobilier, murs de kiosque, rideaux, tapis, enseignes, etc.) peuvent être faites en communiquant avec le fournisseur en exposition Groupe ABP.

Alexy Germain
agermain@groupeabp.com
T. 418-659-2520 ext.: 3214

Électricité

Aucune électricité n'est fournie de base. Toute demande d'électricité doit être faite à Christian Rodrigue - christian.rodrigue@gestev.com.

Seul le personnel de Solotech, mandataire exclusif du Centre de foire de Québec, peut effectuer les manœuvres de branchements, débranchements et raccords pour tout besoin en électricité à l'intérieur du Centre de foires.

Internet

Un wifi vous sera fourni gratuitement sur place. Cependant, nous ne garantissons pas la qualité du signal et la capacité de la bande passante. Si vous désirez un lien internet filaire ou un accès internet haute vitesse, des frais s'appliquent.

Contactez Christian Rodrigue à christian.rodrigue@gestev.com pour toute demande spécifique.

Manutention

Tout exposant qui se présente au quai de déchargement avec son matériel peut, s'il le désire, se manutentionner lui-même avec un chariot manuel qui sera mis à sa disposition par ExpoCité.

Cependant, seul le personnel d'ExpoCité peut effectuer la manutention des marchandises aux fins de réception, d'expédition et d'entreposage de palettes à l'intérieur du Centre de foires de Québec. Seuls les chariots élévateurs et les appareils de levage appartenant à ExpoCité sont autorisés et sont exclusivement opérés par son personnel. Des frais s'appliquent.

[Bon de commande – Manutention](#)

Gestion de colis (expédition)

Aucune livraison ni entreposage ne peut se faire avant la date prévue de montage. Pour les livraisons, le client doit absolument identifier correctement sa cargaison (voir ci-bas). Vous êtes responsable des frais de transport, de la planification de l'expédition et du ramassage avec votre transporteur.

N.B. : Tout exposant qui expédie son matériel directement au Centre de foires de Québec, par un transporteur ou par un service de messagerie, comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel d'ExpoCité et que des coûts, payables sur place, s'appliqueront.

Heure de ramassage : lundi au vendredi de 7h à 15h

<i>Nom de l'expéditeur</i>	<i>Centre de foires - ExpoCité</i>
<i>Adresse</i>	<i>250-A boulevard Wilfrid-Hamel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>Québec (Québec) G1L 5A7</i>
<i>Nombre de boîtes</i>	<i>Entrée arrière (débarcadère)</i>
<i>Transporteur et no. de téléphone</i>	<i>Nom de la compagnie exposante</i>
	<i>Nom de l'événement - Numéro de kiosque</i>
	<i>Personne responsable et no. de téléphone</i>

SVP, avertir Christian Rodrigue - christian.rodrigue@gestev.com si vous attendez un transporteur.

Entreposage

Aucun entreposage n'est toléré à l'arrière ou entre les kiosques. L'entreposage de boîtes, de caisses et autres matériaux combustibles doit se faire dans une pièce inaccessible au public et prévue à cette fin.

Il est possible de louer un espace d'entreposage temporaire de 100 pieds carrés minimum (10' x 10'). Celui-ci doit être libéré directement après l'événement.

Deux choix sont offerts, soit un espace *d'entreposage temporaire accessible pendant l'événement* ou un espace *d'entreposage temporaire inaccessible pendant l'événement, lequel* ne vous permettant pas d'accéder à vos biens entreposés. Différents prix s'appliquent et le nombre d'espaces à louer est limité. Commandez votre espace à l'avance.

Bon de commande – Entreposage temporaire et gestion de colis

Échantillons alimentaires et service alimentaire

Seul l'échantillonnage de vos produits, soit dont vous êtes le fabricant, est permis au Centre de foires de Québec. Sinon, vous devez faire appel au fournisseur de nourriture exclusif d'ExpoCité. Vous devez respecter un format d'échantillonnage équivalent à une seule bouchée (Breuvage – 120 ml, nourriture – 100g).

Veuillez remplir [ce formulaire](#) pour faire approuver votre échantillon alimentaire et le retourner à Christian Rodrigue - christian.rodrigue@gestev.com.

RÈGLEMENTS D'EXPOCITÉ

Service de prévention des incendies

- L'espace des halls d'entrée servant d'issue doit être dégagé de toute obstruction, et ce, en tout temps.
- Les tapis, rideaux, draperies, marquises, tentes, arbres, fleurs artificielles et les autres éléments de décoration, doivent être incombustibles ou ignifugés selon les normes CAN/ULC-S109 et CAN/ULC-S102. Vous devrez présenter une preuve sur place (certificat).
- Il est interdit d'utiliser des arbres résineux coupés, leurs branches, des matières végétales desséchées ou des mousses plastiques comme matériaux décoratifs, aucune ignifugation n'est acceptée pour ces matières. Autres matériaux interdits pour la construction d'un kiosque: Panneau de copeaux scellés (aspenite), «préfini» 1/8 pouce d'épaisseur, jute, polystyrène et tout papier ou carton.
- Les ampoules et les projecteurs de tout appareillage d'éclairage d'une tente ou d'une structure gonflable doivent se trouver à au moins 600 mm de toutes matières combustibles.
- Pour un véhicule faisant office de kiosque de vente ou d'exposition, les bouchons de réservoirs de carburant doivent être barrés ou inaccessibles au public. La batterie du véhicule doit être débranchée.

Pour en savoir plus sur les exigences du Service de protection contre l'incendie concernant les salons et expositions dans un bâtiment, veuillez consulter [ce document](#).

Adhésifs autorisés

Les adhésifs sont autorisés sur les surfaces de plancher uniquement. Aucun adhésif sur les murs n'est toléré.

- ECHOtape CL-W6033
- ECHOtape DC-W188F
- 3M 6910
- Uline S-21257

Ballons et confettis

L'utilisation de ballons gonflés à l'hélium est restreinte et doit être préautorisée par le promoteur.

Distribution d'autocollants

Il est strictement interdit de faire la distribution d'autocollants.

Concours

L'exposant est responsable d'obtenir les permis nécessaires au déroulement d'un concours promotionnel à son kiosque.

Pour toute information complémentaire sur les services et règlements d'ExpoCité, veuillez consulter le [manuel de l'Exposant du Centre de Foires](#).

RAPPEL - CADEAUX POUR LES BÉNÉVOLES

L'Exposant doit fournir à l'organisateur un minimum de 100\$ de cadeaux ou certificats-cadeaux à remettre aux bénévoles. Les cadeaux doivent être remis par l'exposant à Guillaume Fillion lors de l'événement.

Merci d'avoir lu attentivement ce document. Au plaisir de vous accueillir à l'Expo Je Cours Qc!

Si vous avez d'autres questionnements après avoir lu ce document, veuillez adresser vos questions à **Christian Rodrigue** - christian.rodrigue@gestev.com.